

Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

L'apprentissage en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation aux droits de l'Homme est un processus qui dure toute la vie. L'efficacité de cet apprentissage passe par la mobilisation de très nombreux acteurs, parmi lesquels les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels de l'éducation, les apprenants, les parents, les établissements pédagogiques, les autorités éducatives, les fonctionnaires, mes organisations non gouvernementales, les organisations de jeunesse, les médias et le public. Adoptée en 2010, la Charte est un document essentiel qui souligne les standards et principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme.

La charte est disponible ici : <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016803034e4>